

# Cadre réglementaire

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

## Politique d'accessibilité de Publicis

L'accessibilité numérique pour nos clients, salariés et partenaires en situation de handicap est un élément essentiel de l'engagement de Publicis en matière de responsabilité sociale pour une transformation numérique juste et inclusive. Cela se concrétise par l'application d'une politique d'accessibilité numérique et par la publication de ce plan à long terme.

En vertu de l'article 47 de la loi de février 2005 sur l'égalité des chances et la citoyenneté, tous les services de communication publique en ligne doivent être accessibles à tous.

# Une stratégie organisée autour de cinq chantiers

Afin d'assurer une mise en œuvre progressive, structurée et lisible, Publicis Groupe organise ce Schéma Pluriannuel autour de cinq chantiers stratégiques.

Ces chantiers couvrent l'ensemble des dimensions nécessaires à une accessibilité numérique durable :

- 1. Informer : diffuser la culture de l'accessibilité auprès des collaborateurs, clients et usagers, et garantir la transparence grâce aux déclarations publiées.
- 2. Mesurer : évaluer la conformité de nos sites, applications et publications grâce à des audits, des tests utilisateurs et des indicateurs.
- 3. Piloter : mettre en place une gouvernance claire, avec des responsabilités identifiées, des processus internes et des ressources dédiées.
- 4. Former : accompagner la montée en compétences de l'ensemble des métiers concernés, pour intégrer l'accessibilité dès la conception et le développement
- 5. Outiller : fournir aux équipes les méthodes, outils techniques et cadres contractuels nécessaires pour inscrire l'accessibilité dans la durée.

#### 1 – Informer

Publicis s'engage à rendre visible sa politique d'accessibilité numérique et à sensibiliser ses parties prenantes :

- Depuis quelques années, Publicis a engagé une approche plus volontariste, afin que les équipes en interne, puisse intégrer dès la conception d'un projet – interne ou externe – son accessibilité, et ce quel que soit le contexte légal local sur ce sujet, afin de créer une prise de conscience plus large.
- C'est dans ce cadre que s'inscrit ce schéma pluriannuel, afin de guider les efforts dans un horizon de temps précis pour les années 2025 à 2028.
- Une déclaration d'accessibilité est publiée sur le site institutionnel, avec un contact direct à l'adresse csr@publicisgroupe.com pour signaler les difficultés rencontrées.



• Publicis accompagne ses clients par des ateliers de sensibilisation, formations et audits, afin de partager les bonnes pratiques et de promouvoir l'accessibilité comme levier de transformation numérique inclusive.

## 2 – Mesurer

Publicis met en place une démarche d'évaluation continue :

- Chaque audit doit déboucher sur un plan de mesures correctives assorti d'échéances précises.
- Le site institutionnel de l'entreprise a déjà fait l'objet d'un audit externe réalisé par lpedis, avec conformité RGAA de 67,16%
- Les rapports financiers du Groupe sont publiés en format accessible (conformes PDF/UA et testés avec lecteurs d'écran).
- Cette démarche s'applique progressivement à l'ensemble du parc numérique (sites, intranets, applications).

## 3 – Piloter

La gouvernance de l'accessibilité repose sur une organisation transverse et des processus internes

- Au niveau du Groupe, la Chief Impact Officer, membre du Management Committee, pilote le projet pluriannuel autour de l'accessibilité, afin de coordonner les efforts déployés localement tant par les équipes RH sur l'accueil des personnes porteuses de handicap quel qu'il soit, que les équipes Business et Technique dans les agences sur l'accessibilité digitale des contenus.
- L'accessibilité est intégrée dans les process métiers (production, media, e-commerce, technologie...). Un centre d'excellence « Accessibility Center of Excellence (ACoE)» est en place au sein de Publicis Sapient avec des équipes au Canada et en Inde. Il regroupe des experts dédiés qui interviennent sur des projets internes et pour des projets pour les clients, tant en amont (« Accessibility by Design »), qu'en phase d'audit.
- La Direction RSE Groupe coordonne les grandes étapes du projet d'ensemble, et assure la responsabilité de la déclaration officielle.
- Les Directions RH & Talents, et Impact & Équité, ainsi que les agences du Groupe contribuent à diffuser les bonnes pratiques, et doivent veiller, avec les équipes techniques compétentes, de la mise en œuvre des actions et de leur suivi.
- L'organisation prévoit un accompagnement des personnes concernées ayant des besoins spécifiques, et des demandes d'adaptation dans les process internes.

### 4 – Former

Publicis place le développement des compétences au cœur de sa politique :

• Les équipes RH & Talents et Impact & Équité proposent des programmes de formation progressifs, ayant comme objectif l'inclusion la plus large, qui peuvent être complémentaires par rapport aux formations déjà disponibles.



- Les métiers directement concernés (UX, UI, développement, gestion de projet, communication) seront progressivement formés à la production de contenus et services accessibles pour améliorer les niveaux actuels d'accessibilité.
- Le recrutement intègre les compétences en accessibilité numérique, afin de diffuser une culture durable de l'inclusion.

### 5 – Outiller

L'accessibilité s'appuie également sur des moyens techniques adaptés :

- Des canaux d'assistance (contact email) sont disponibles pour recueillir les retours utilisateurs en cas de difficultés d'accessibilité.
- Les audits donnent lieu à des plans correctifs outillés, facilitant le suivi de la mise en conformité.
- Les équipes disposent d'outils et méthodes de test (lecteurs d'écran NVDA, JAWS, navigation clavier, conformité HTML5/ARIA).
- Certaines agences du Groupe, comme Publicis Sapient et Razorfish, structurent déjà leurs pratiques via un Centre d'Excellence Accessibilité, des équipes Accessibilité identifiées et des hackathons dédiés pour le partage de connaissances et l'amélioration continue.

## Conclusion

Ce Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique (SPAN) constitue l'engagement de Publicis Groupe pour la période 2025-2028.

Il fixe un cadre stratégique qui sera décliné chaque année dans un plan d'action annuel et un bilan de suivi public, conformément aux obligations légales.

L'objectif est de garantir une accessibilité progressive, durable et partagée, au service de l'inclusion numérique pour tous.



## **Plan d'action 2025/2027**

Chantiers	Actions principales	Temporalité
1 – Informer	Mettre à jour et publier la déclaration d'accessibilité sur chaque site et application	Annuel
	Développer un kit de communication interne (FAQ, newsletter, vidéos) pour sensibiliser les collaborateurs	2025
	Organiser des actions de sensibilisation (en lien avec SEEPH ou journées mondiales ou nationales)	Annuel
	Valoriser les cas clients accessibles dans les communications externes	Annuel
2 – Mesurer	Réaliser un audit complet RGAA du site institutionnel et des PDF financiers	2025
	Étendre les audits aux intranets, extranets et applis métiers stratégiques	2025/2026
	Mettre en place un tableau de bord Groupe (conformité, formations, indicateurs)	2026
	Intégrer plus de tests utilisateurs incluant des personnes en situation de handicap	2026
3 – Piloter	Créer un comité de pilotage accessibilité transverse (Communication, RH, DSI, RSE, Achats)	2025
	Désigner un référent accessibilité Groupe et des relais dans les agences (Sapient, Razorfish, Marcel)	2026
	Publier chaque année un bilan de mise en œuvre du SPAN	Annuel
4 –Former	Lancer un module de sensibilisation obligatoire pour tous les collaborateurs	2025
	Déployer des formations spécialisées (UX, UI, dev, chefs de projet, achats)	2026
	Intégrer l'accessibilité dans les fiches de poste, les entretiens annuels et les recrutements	2026
5 – Outiller	Créer un kit Groupe (référentiels, checklists, guides rapides)	2025
	Intégrer des clauses d'accessibilité obligatoires dans les contrats prestataires	2025/2026
	Déployer un outil de suivi automatisé (monitoring RGAA/WCAG)	2026
	Etendre le processus de prise en compte de l'accessibilité dans chaque projet (brief $\to$ design $\to$ dev $\to$ recette)	2026/2027